

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orsay, le 05 octobre 2022

L'EPA Paris-Saclay et la Banque des Territoires signent une convention de financement pour le démonstrateur agro-urbain de Corbeville

L'EPA Paris-Saclay et la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l'État dans le cadre de France 2030, ont signé, mardi 4 octobre 2022, une convention de financement pour le démonstrateur agro-urbain de Corbeville, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « *Démonstrateurs de la ville durable* ». Cette convention permet de financer les études d'ingénierie préalable du projet ambitieux au regard des défis du changement climatique porté par l'EPA, conjointement avec ses partenaires. Il s'agit d'une phase d'incubation qui pourra déboucher par la suite sur une nouvelle convention de financement pour la mise en œuvre concrète du démonstrateur.



Richard Curnier, directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires et Philippe Van de Maele, directeur général de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

Richard Curnier, directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires, et Philippe Van de Maele, directeur général de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay ont signé ce mardi 4 octobre 2022, la convention de financement pour le démonstrateur agro-urbain de Corbeville en présence de Alexander Grimaud, sous-préfet de Palaiseau, de David Ros, maire d'Orsay, de Michel Senot, maire de Saclay et de Grégoire de Lasteyrie, président de la Communauté d'agglomération Paris Saclay. Avec le démonstrateur agro-urbain de Corbeville, l'objectif de l'EPA Paris-Saclay est d'expérimenter la capacité de l'aménagement urbain à participer à la réduction des vulnérabilités des habitants et des acteurs du territoire face au changement climatique et à les accompagner pour traverser des crises (canicule, tempête, difficulté d'approvisionnement en matériaux ou en engrais...) en s'appuyant sur les ressources et les capacités du territoire.

Le projet de démonstrateur porte sur trois axes principaux :

- la sobriété et l'adaptation au changement climatique, en particulier les enjeux de bio-climatisme et de santé ;
- la circularité des matières et des fluides sur le territoire ;
- la transition agroécologique.

Le démonstrateur doit également permettre l'inclusion et la participation des habitants, usagers et acteurs du projet. La convention de financement, d'un montant de 500 000 euros, signée entre la Banque des Territoires pour le compte de l'État dans le cadre du programme Démonstrateur de la Ville Durable, et l'EPA Paris-Saclay, porte sur une phase d'incubation qui a débuté en juillet 2022 et prendra fin en mars 2024. Durant cette période, l'EPA s'attachera à traduire sa stratégie d'innovation et d'excellence environnementale et sociale en

actions opérationnelles. Concrètement, cette phase portera sur l'étude, la faisabilité et le dessin opérationnel des solutions techniques envisagées :

- **la conception bioclimatique du quartier et la prise en compte des enjeux de santé environnementale** : modélisation climatique de la ZAC de Corbeville sur la base des scénarios climat 2050, caractérisation de l'îlot de fraîcheur urbain ;
- **la ville orientée santé et le lien avec les acteurs de la santé** (hôpital Paris-Saclay...) **qui s'installeront dans le quartier pour favoriser la prévention auprès des habitants** : étude du projet urbain de Corbeville sous le prisme du guide ISadOrA (élaboré par l'École des Hautes Études en Santé Publique, il propose une démarche d'intégration de la santé et du bien-être (physique, mental et social) dans les opérations d'aménagement), implication des acteurs de santé dans l'élaboration du plan masse ;
- **la mise en œuvre de boucles locales circulaires sur les matières et les fluides qui transitent au sein du quartier ou entre le quartier et l'espace agricole** : collecte séparative et valorisation des urines humaines sur le Campus urbain du Plateau de Saclay, mobilisation de la paille du territoire et de la terre excavée pour la construction, récupération des eaux pluviales et/ou grises pour des usages domestiques, maximisation du cycle de l'eau, gisements de matériaux de réemploi ;
- **la mobilisation des acteurs du quartier, et notamment de la recherche, et des liens avec le monde agricole pour favoriser la transition agroécologique** : aménagement de la lisière agricole, maîtrise des ravageurs en milieu urbain ;
- **l'inclusion et la participation des futurs habitants et usagers en les accompagnant dans leur transition écologique** : jardins partagés, habitat participatif, maîtrise d'œuvre d'usages (accompagnement des usagers dans leur transition écologique), développement du photovoltaïque ;
- **la stratégie d'évaluation et de répliquabilité du démonstrateur pour disposer des indicateurs nécessaires pour la phase de réalisation.**

Les partenaires de l'EPA, dans cette phase d'incubation, sont la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, les villes d'Orsay et de Saclay, l'INRAE, l'association Terre & Cité, le Groupe Hospitalier Nord-Essonne et le cabinet Evoloop. A l'issue de cette phase, le projet sera soumis au comité d'engagement « *Démonstrateurs de la ville durable* » pour l'obtention d'un financement complémentaire (maximum 10 M€ incluant le financement de l'incubation) pour la mise en œuvre concrète du démonstrateur.

Faire émerger un projet durable, neutre, adapté au changement climatique, « un parc habité »

Le démonstrateur agro-urbain de Corbeville s'inscrit dans le périmètre de la ZAC du même nom, créée en septembre 2019, entre le quartier de l'École Polytechnique et celui de l'Université (le Moulon).

Le projet d'aménagement reprend les grands principes paysagers définis par le paysagiste Michel Desvigne (MDP) qui se déploient sur l'ensemble du Campus urbain Paris-Saclay : sanctuarisation des terres agricoles (ZPNAF), développement d'une grande lisière comme paysage utile et amplification de la géographie du coteau boisé. Cette intention fonde l'identité future de Corbeville, qui doit devenir un parc habité.



Corbeville sera un quartier vert avec plus du tiers des 94 hectares de la ZAC réservés exclusivement à la création d'espaces naturels, boisés et écologiques (plus de 4 500 arbres y seront plantés). Il accueillera des logements familiaux et étudiants, des commerces et des entreprises, des équipements publics (dont le futur hôpital de Paris-Saclay).

« L'EPA porte l'ambition d'un projet durable, neutre et adapté au changement climatique, qui s'inscrit dans les engagements nationaux. L'objectif avec le démonstrateur de Corbeville est de définir des pratiques d'aménagement et de gestion des quartiers qui soient répliquables. L'originalité de la démarche tient dans les solutions envisagées mais aussi dans l'association de partenaires qui œuvrent dans des champs distincts : un groupe hospitalier, des villes, une association de défense de l'environnement, etc. » a déclaré Philippe Van de Maele, directeur général de l'EPA Paris-Saclay

Lancé en mai 2021, l'appel à manifestation d'intérêt « *Démonstrateurs de la ville durable* » s'inscrit dans la stratégie d'accélération « *Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants* » et la démarche « *Habiter la France de Demain* » axée autour des 4 défis que sont la sobriété, la résilience, l'inclusion et la création de valeurs. Doté d'une enveloppe de 305 M€ au profit de projets urbains ambitieux, il a pour objectif de créer un réseau national de démonstrateurs de la ville durable, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de développement durable des espaces urbains français (métropole, péri-urbain, ville moyenne, territoires ruraux, quartier prioritaire de la ville...).

« *En tant qu'opérateur pour le compte de l'Etat, la Banque des Territoires est heureuse de pouvoir accompagner ce nouveau projet aux côtés de l'EPA Paris Saclay. Le démonstrateur de Corbeville contribue à l'attractivité du territoire en matière d'innovation et d'aménagement durable de la ville.* » souligne Richard Curnier, directeur régional Ile-de-France de la Banque des Territoires.

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Massy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- et le quartier Gare de Guyancourt - Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement naturel privilégié, avec notamment les 4 115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes – et bien souvent inédites à cette échelle – en faveur de la transition écologique.

Il s'agit de porter cette ambition dans toutes les dimensions et synergies possibles que ce soit dans les domaines liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie, l'environnement, les ressources, la biodiversité, l'économie circulaire et la mobilité.

Contact

Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epa-paris-saclay.fr

Rumeur Publique
epaps@rumeurpublique.fr
01 55 34 99 81

EPA Paris-Saclay
Gaelle Coutant
gaelle.coutant@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 36 67



A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés www.banquedesterritoires.fr  @BanqueDesTerr

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général** pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>

Contact

Justine Rablat : justine.rablat@caissedesdepots.fr – 06 33 16 30 44  @BdT_IDF